

Bonjour,

Vous donnez la communion durant la messe ou/et portez la communion à des personnes à domicile, en Ehpad ou en Établissement. Nous vous remercions chaleureusement pour votre service !

Donner la communion est un service important rendu aux prêtres, qui de nos jours ne peuvent plus, à eux seuls, s'en acquitter. C'est un acte important, à effectuer au nom de l'Église, en accord avec la liturgie, car c'est bien le Corps du Christ que nous donnons et non un symbole.

La Pastorale de la Santé du diocèse organise exceptionnellement une formation ouverte à toute l'Alsace sur le thème :

« Comment porter la Communion... »

Elle aura lieu :

**Samedi 14 novembre de 9h30 à 11h30 à la salle Emile du Cercle St Martin
13 avenue Joffre, 68000 Colmar, (parking assuré).**

Cette visioconférence sera assurée par le père Jean-Marc Schmitt, aumônier diocésain pour la pastorale de la santé.

Merci de réserver dès à présent cette date et confirmer votre participation si vous le pouvez, auprès de :

- Marie Josée MEYER - tél. : 03 89 79 32 25 - mail : pmj.meyer@orange.fr ou
- Anne Marie LE BRUMANT - tél. : 06 17 09 74 93 - mail : alebrumant@vialis.net

C'est une belle occasion pour mettre à jour nos pratiques, nous former, avoir conscience et mieux comprendre ce que nous faisons.

Père Robert Abelava, curé